

RÉGIME SIMPLIFIÉ

AVIS D'ACOMPTE

Jours et heures de réception TLJ SAUF SAM-DIM DE 9H A 12H ET DE 13H A 16H ET SUR RDV  
TEL. SIE : 01 49 74 21 12 TEL. IFU : 01 49 74 21 12

Adresse du service  
où cet avis d'acompte  
doit être déposé

au plus tard le

19  
DEC.

SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES  
DE NOGENT-SUR-MARNE  
1 RUE JEAN SOULES  
94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX

Tout retard, défaut de paiement ou minoration induite entraîne  
l'application d'une majoration de 5 % du montant de l'acompte  
(art. 1731.1 du CGI)

Identification du destinataire

Adresse de l'établissement  
(quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire)

129 BD PASTEUR  
94360 BRY SUR MARNE



8237004535 0001

eco'pli 51 MEUSE CHAMP PIC 30.11.12 CI096D  
MME REVELLAT EVELYNE  
P/ SARL KHEPRI FINANCE  
129 BD PASTEUR  
94360 BRY SUR MARNE

61521

Rayer les indications imprimées par ordinateur qui ne correspondent plus à la situation exacte de l'entreprise, rectifiez-les en rouge.

SIE	Numéro de dossier	Clé	CDI	Code Service	Régime
940 08 01	3 15444	57	51	651	ST

F R 6 0 4 9 8 8 3 7 9 3 9 0 0 0 1 2

Numéro de TVA intracommunautaire

N° d'identification de l'établissement (SIRET)

**La charte du contribuable :**  
des relations entre l'administration fiscale et le contribuable  
basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.  
Disponible sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)  
et auprès de votre service des impôts.

ACOMPTE DU DECEMBRE 2012 EXIGIBLE LE 19/12/2012

MONTANT A PAYER EN EUROS : 214,00

AVIS D'ACOMPTE ETABLI SUITE A DEPOT TARDIF DE DECLARATION

	À PAYER
DONT TVA <i>Vous n'avez pas d'acompte de TVA à payer pendant l'exercice en cours lorsque le montant de la TVA due pour l'exercice précédent, avant déduction de la TVA relative aux immobilisations (ligne 57 de la déclaration CA12/CA12E), est inférieur à 1000 €. Dans ce cas, renvoyez l'avis complété de la mention « Dispense de paiement ».</i>	214,00
DONT TAXES ASSIMILÉES.....	

DÉTAILS DES TAXES ASSIMILÉES ..... CODE

PAIEMENT, DATE, SIGNATURE

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date :  
Téléphone :  
case à cocher  
 Paiement par virement bancaire :   
 Paiement par imputation\* :   
 \* (joindre l'imprimé n°3516 disponible sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)  
 ou auprès de votre service des impôts)

Somme :  
Date : N° PEC  
N° d'opération

• Si vous payez par chèque : utilisez un chèque barré ;  
l'établir impérativement à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC.

Si vous êtes en droit de moduler le montant attendu, remplissez la déclaration de suspension ou de modulation figurant au dos.